

FISAC

Le FISAC est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services.

Il vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprise de proximité. L'objectif de l'intérêt général qu'il poursuit justifie que ces interventions ne peuvent, en aucun cas, avoir pour effet d'induire un enrichissement sans cause ou une distorsion de concurrence. Par ailleurs, les perspectives des projets aidés doivent être clairement exposées en termes d'intérêt économique dans le cas d'opérations collectives ou de viabilité économique dans le cas d'aides individuelles.

Il faut de manière indispensable une vraie volonté des élus et des commerçants pour obtenir un résultat.

Actuellement la réglementation évolue. Vous trouverez ci-dessous la circulaire en vigueur complétée des textes parus au JO en décembre 2008 qui en modifient certains aspects.

[↗](#) Décret N° 2008-1470 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de l'article L.750-1-1 du code du commerce

[↗](#) Décret N° 2008-1475 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de certaines dispositions de l'article L. 750-1-1 du code de commerce

[↗](#) Circulaire

[↗](#) Arrêté du 30 décembre 2008 pris pour l'application du décret N° 2008-1475 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de certaines dispositions de l'article L. 750-1-1 du code de commerce

Nos actions

Empl'itude, le label qui valorise votre démarche sociale

Aide à la transformation des buralistes

Club RH

Les Ateliers Ressources Humaines

CCI Store, une marketplace d'e-services pensée par des entrepreneurs pour des entrepreneurs

Faites-vous connaître de vos prospects professionnels !

TICFE

laboutic.fr

La Journée Nationale du Commerce de Proximité

Préférence Commerce

La Place Financière de Bourgogne Franche-Comté

OSER Franche-Comté

CRE2H

Les Matinales de la Création